



Ordre du jour

de la séance publique du conseil communal qui aura lieu dans la Salle des Chevaliers du château de Mersch le **lundi, 22 avril 2024 à 18.00 heures** pour discuter les points à l'ordre du jour suivant:

A huis clos:

- 1) Nomination d'un agent dans le groupe de traitement B1, sous-groupe administratif, sous le statut du fonctionnaire communal;
- 2) Nomination d'un agent du groupe de traitement B1, sous-groupe administratif, comme receveur communal faisant fonction pour la période allant du 24 mai au 30 juin 2024 inclus;

En séance publique:

- 3) Approbation du lotissement d'une propriété sise à Mersch, 29, Rue Lankheck en deux lots;
- 4) Approbation des modifications ponctuelles des parties graphique et écrite du Plan d'Aménagement Général (PAG) de la commune de Mersch aux lieux-dits « Rue Irbicht » à Beringen, « In Bruch - Rue de Luxembourg » à Rollingen et « Auf der Altesch » à Moesdorf;
- 5) Approbation de la modification ponctuelle du plan de repérage du plan d'aménagement particulier QE au lieu-dit « In Irbicht » à Beringen;
- 6) Approbation du devis pour la confection de trottoirs et la réfection de la voirie à différents endroits de la commune de Mersch;
- 7) Approbation du devis relatif à la mise à niveau des couvercles de canalisation sur les voies étatiques;
- 8) Approbation du devis pour l'amélioration des infrastructures du Centre Aquatique Krounebiert à Mersch;
- 9) Approbation du devis pour l'amélioration des infrastructures dans la Maison de la Culture à Mersch;
- 10) Approbation du devis relatif à la démolition de bâtiments non affectés;
- 11) Approbation de décomptes de travaux extraordinaires;
- 12) Commissions communales: démission et nomination;
- 13) Approbation de contrats, conventions et actes;
- 14) Adhésion de la commune d'Ell au Syndicat Intercommunal du Centre pour la Conservation de la Nature (SICONA-Centre);
- 15) a. Modification du règlement général de circulation;
b. Confirmation de règlements de circulation temporaires;
- 16) Communications du collège des bourgmestre et échevins et questions des conseillers;

Mersch, le 12 avril 2024

pr. le collège des bourgmestre et échevins,
le secrétaire, le bourgmestre,

